



Ecole communale de Néchin

Adresse administrative : Rue de l'Ancienne Douane, 1 Néchin 7730 Tél : 069 360481
Adresse implantation d'Evregnies : Rue de St Léger, 11 Evregnies 7730 Tél : 056 488026
Adresse implantation d'Estaimbourg : Rue du Muguet, 1 Estaimbourg 7730 Tél : 069 557329

Plan de Pilotage

Règlement d'Ordre Intérieur (modalités pratiques) réactualisé pour l'année scolaire 2020-2021

1. Notre Plan de Pilotage

Depuis l'année scolaire 2018-2019, l'équipe travaille son Plan de Pilotage en élaborant un contrat d'objectifs dont la mise en œuvre se déroulera durant six années. Nos actions décidées pour l'année scolaire 2020-2021 vous seront renseignées prochainement par un courrier.

2. Notre projet

Mettre en place une valeur qui mènera tous nos élèves à l'épanouissement personnel afin de devenir citoyen responsable dans un climat d'égalité et de socialisation : **le respect...**

Respect de soi. Respect des autres. Respect des droits. Respect des devoirs.

3. Les congés et dates à retenir

Fête de la Communauté française : dimanche 27 septembre 2020
Congé d'automne (Toussaint) : du lundi 2 novembre 2020 au vendredi 6 novembre 2020
Commémoration du 11 novembre : mercredi 11 novembre 2020
Vacances d'hiver (Noël) : du lundi 21 décembre 2020 au vendredi 1er janvier 2021
Congé de détente (Carnaval) : du lundi 15 février 2021 au vendredi 19 février 2021
Vacances de printemps (Pâques) : du lundi 5 avril 2021 au vendredi 16 avril 2021
Congé : vendredi 30 avril 2021
Fête du 1er mai : samedi 1er mai 2021
Congé de l'Ascension : jeudi 13 mai 2021
Congé : vendredi 14 mai 2021
Lundi de Pentecôte : lundi 24 mai 2021
Les vacances d'été débutent le jeudi 1er juillet 2021



Formations pour les enseignants (congé pour les élèves) section maternelle et primaire le mardi 6 octobre 2020 ; d'autres dates à vous déterminer par la suite.

Souper de l'école de Néchin : le samedi 17 octobre 2020

Classes de dépaysement/classes vertes (P5 et P6) : la semaine du 19 au 23 octobre

La fancy fair de Néchin : le samedi 8 mai 2021

Les photos (avec famille) dans le courant du mois de mai

Classes de dépaysement/classes de mer (M3 et P1) : du mercredi 19 mai au vendredi 21 mai

Cross de l'entité pour tous les élèves de la section primaire : le jeudi 27 mai 2021

4. Les réunions d'information

Pour respecter les gestes protecteurs conseillés en cette période, **un seul parent sera accueilli dans la classe de l'élève !**

Ce jour, toute personne accueillie au sein de l'établissement portera le masque, se désinfectera les mains et se montrera, avec bienveillance, garant de la distanciation à respecter.

Un accueil pour les enfants d'âge scolaire est organisé le temps de la réunion. Veuillez à respecter l'horaire pour le personnel assurant l'encadrement

Dès 18h, les enseignants vous présenteront leurs objectifs de l'année et répondront à vos questionnements d'ordre général.

De plus cette année, l'application Quickscholl vous sera présentée et expliquée par et pour les services de Progressio

☞ Le 03 septembre 2020 : la section maternelle (M0, M1, M2, M3)

☞ Le 07 septembre 2020 : la section primaire (P1, P2, P3, P4, P5, P6)

« Le respect, c'est comme les sourires : ça ne coûte rien et tout le monde aime ça. »

Lobosco, Vagner Fernandes

4 Divers

a. L'équipe pédagogique décline toute responsabilité en cas de perte / dégât / vol d'objets extrascolaires amenés par votre enfant au sein de nos établissements.

b. Pour assurer un encadrement adéquat, les élèves restant à l'étude ne peuvent quitter le local avant la fin de l'étude (16h40 pour Néchin (élèves de P3 à P6).

5 Frais pour l'année scolaire 2019-2020

En dehors des frais scolaires pour la cantine (traiteur) et la piscine, il sera demandé aux parents une intervention pour ...

les activités culturelles et leur déplacement de +/- 5 à 10 euros par trimestre

le voyage scolaire en fin d'année de +/- 20 à 30 euros

Les frais pour les classes de dépaysement

Les classes vertes (P5 et P6): 90 € (paiement échelonné)

Les classes de mer (M3 et P1): 75 € (paiement échelonné)

Les fournitures classiques sont offertes par l'école en début d'année scolaire et sont sous la responsabilité de l'élève (Le parent s'engage à remplacer si perte ou dégât).

Les frais d'abonnement à des revues restent facultatifs

Nous vous invitons à prendre contact avec la direction (Mme Cofin 069 360481 / 0471 740089) pour tous soucis de paiement ...
discretion assurée !

6 Droit de l'image

Lors de certaines activités, les élèves pourraient être filmés ou photographiés.

Les parents qui s'opposent à l'éventuelle utilisation ou diffusion de ces supports sont priés de le signaler par écrit à la direction.

7 Les règles sanitaires (suite Covid19) et les gestes protecteurs

Voir courrier joint

8 Accueil extrascolaire

Pour pouvoir profiter du service de l'accueil extrascolaire tant au sein d'une de nos écoles de l'entité qu'à l'accueil d'Estaimpuis, il est impératif que l'enfant soit inscrit et que les parents aient rencontré la responsable de l'accueil, Mme De Paemelaere.

Pour les enfants n'ayant pas encore fréquenté l'accueil extrascolaire, il est demandé aux parents de prendre contact et rendez-vous au n° 0471 858662 en ce début d'année.